

## Abolir les diamants de la guerre

En 1997, un groupe de Canadiens et de Sierra-Léoniens vivant au Canada ont décidé d'agir pour combattre le commerce illicite des diamants bruts qui finançait une guerre terrible en Sierra Leone.

En moins d'un an, ils ont trouvé un organisme d'accueil, Partenariat Afrique Canada (PAC), qui est une coalition d'ONG canadiennes et africaines. En 2000, avec l'aide financière du MAECI, de l'ACDI et de nombreuses ONG, PAC a produit un rapport innovateur intitulé *The Heart of the Matter: Sierra Leone, Diamonds and Human Security* sur les diamants

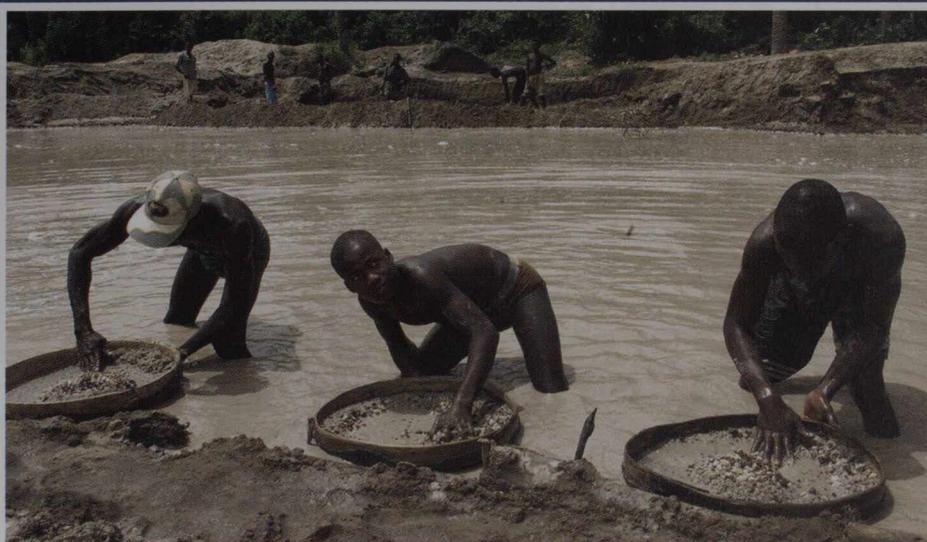


Photo : Associated Press AP

Des mineurs de diamants dans le centre de la Sierra Leone. Le commerce des diamants a alimenté une terrible guerre civile d'une dizaine d'années en Sierra Leone, dans laquelle ont péri ou ont été blessés des dizaines de milliers de civils innocents. Les diamants ont également été la cause de conflits civils en Angola, dans la République démocratique du Congo et au Libéria. Les élections libres qui ont eu lieu en Sierra Leone en mai 2002 sont, espérons-le, le premier pas vers la démocratie.

de la guerre en Sierra Leone. Écrit en collaboration par deux Canadiens et un journaliste sierra-léonien vivant au Canada, ce document a fait la manchette dans le monde entier.

« Le rapport a eu des répercussions extraordinaires », commente Ian Smillie, un des auteurs.

Le rapport de PAC a imprimé un nouvel élan à l'action que le Canada menait aux Nations Unies à propos des conflits en Angola et en Sierra Leone. À titre de président du Comité des sanctions contre l'Angola, Robert Fowler, alors ambassadeur du Canada auprès de l'ONU, a formé un groupe d'experts chargé d'étudier la question des diamants de la guerre en Angola. D'autres groupes d'experts subséquents ont examiné la question en Sierra Leone, en République démocratique du Congo et au Libéria.

« Lorsqu'il siégeait au Conseil de sécurité en 1999 et 2000, le Canada a aidé à faire aborder au niveau officiel la question des diamants de la guerre », explique M. Smillie, qui a fait partie du groupe d'experts sur la

Sierra Leone. « Les ONG ont sensibilisé les médias, mais sans le Canada, cet enjeu n'aurait jamais pris l'importance qu'il a maintenant à l'ONU. »

En mai 2000, l'Afrique du Sud a lancé ce qui allait prendre le nom de « processus de Kimberley », un projet de régime international pour la certification des diamants bruts. À la fin de l'année, le Canada a coparrainé, à l'Assemblée générale de l'ONU, une résolution appuyant ce processus.

Le processus de Kimberley, auquel ont participé des gouvernements, des ONG et l'industrie des diamants, a culminé dans un accord conclu au cours d'une rencontre qui s'est déroulée à Ottawa en mars 2002.

« L'accord est remarquable en soi, fait observer M. Smillie, mais nous n'avons pas pu faire accepter la surveillance indépendante de tous les régimes nationaux. Sans surveillance indépendante, le régime risque d'être inopérant. » Des ONG étudient maintenant un projet de régime volontaire qui encouragerait les pays à ouvrir leurs portes à des inspecteurs internationaux.



Photo : Robert Fowler

Soldat angolais tenant dans ses mains un AK-47.